



CONSEIL DE QUARTIER MAROC

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- ❖ Point sur l'apaisement des entrées et sorties d'école Marcel Cachin
- ❖ « Ça troc au Maroc » édition 2025
- ❖ Présentation de l'atelier « sécurité et tranquillité publique » de décembre
- ❖ Retour sur la balade urbaine de juin et les interventions des services techniques
- ❖ Point sur les activités du service Jeunesse dans le quartier
- ❖ Les temps fort du quartier passé et à venir
- ❖ À vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier.

INTRODUCTION

- En introduction, M. PICOT, président du bureau du conseil de quartier « Maroc », a présenté ou excusé les membres du bureau.
- Puis, M. PICOT rappelle les règles de bienséance
- Enfin, M. PICOT a présenté l'ordre du jour

MEMBRES DU BUREAU PRÉSENTS

Pour les élus

- M. PICOT
- Mme THÉOPHILE
- Mme SAUSSEREAU
- Mme PARLOUAR

Pour les citoyens

- Mme CARON
- Mme DEMOURY
- M. BRAYE
- M. VALLÉE
- Mme GROS

MEMBRES DU BUREAU EXCUSÉS

- Mme SAILLAND

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. SUDRE
- M. VERDRU

HABITANTS PRÉSENTS :

80 PERSONNES



1. Point sur l'apaisement des entrées et sorties d'école Marcel Cachin

Suite aux retours des habitants lors des précédents Conseils de Quartier, concernant les problématiques de sécurité et d'incivilité constatées aux abords de l'école Marcel Cachin (aux heures d'entrées et sorties scolaires), le bureau du Conseil de Quartier a engagé un travail participatif avec les habitants lors des derniers mois : une réunion publique, des retours sur les avancées des solutions techniques lors des Conseil de Quartier précédents puis une consultation auprès des parents d'élèves et des riverains de l'école.

Ce dernier sondage avait pour objectif de faire valider l'expérimentation d'une des options proposées par les services techniques de la Ville. Dans ce sondage, il y avait trois choix possibles pour les répondants :

Option 1 : mise en sens unique de l'avenue Alsace Lorraine

Option 2 : fermeture de l'avenue Alsace Lorraine aux horaires d'entrée et de sortie d'école

Option 3 : aucune de ces options ne me convient.

Nous n'avons eu que 153 retours de questionnaires, sur les plus de 1000 questionnaires envoyés (riverains et parents d'élèves), soit à peine 15 % de réponses. Ce faible taux, ajouté aux résultats qui ne dégagent aucune des trois solutions de façon significative, ne permet pas aux services d'engager des moyens techniques et financiers, et de modifier une circulation avec tous les impacts que cela peut engendrer dans le quartier.

Les élus et les directeurs des services concernés ont donc décidé de ne pas donner suite à ce projet dans l'immédiat, surtout dans cette période où le quartier est et sera encore fortement impacté par divers travaux qui jouent déjà sur la circulation et la sécurité du quartier.

Habitant : J'habite juste en face de la sortie de l'école primaire Marcel Cachin, donc fortement concerné par ce sujet. La problématique que je voudrais aussi mettre en avant sur ce sujet est l'incivilité des gens entre eux et surtout envers nous, les résidents des rues adjacentes (rue des Bourets, avenue Alsace Lorraine). Les parents venant chercher les enfants oublient parfois qu'il y a des gens qui habitent ici. Il se place sur nos bateaux avec parfois la musique à fond, et se comportent comme s'ils étaient seuls au monde. Si chacun était un peu plus citoyen et se comportait mieux, les choses seraient sûrement plus fluides, il faudrait trouver un moyen de sensibiliser les parents.

Réponse Bureau : de nombreuses écoles de la ville connaissent ce type de problème. On peut tenter de solliciter la directrice à ce sujet, sur la conception d'un mot ou pour réfléchir à un autre moyen de sensibiliser les parents.



2. « Ça troc au Maroc » édition 2025

Après le succès de la première édition de «Ça troc au Maroc » et le souhait des habitants (exprimé lors du conseil de quartier de mai 2024) d'organiser une deuxième édition de cet événement de quartier, M. Yohann PICOT, président du Conseil de Quartier et l'ensemble du bureau **vous propose de participer à un atelier participatif pour mettre en place les bases de cette seconde édition :**

Rendez-vous pour tous les habitants du quartier voulant nous accompagner dans l'organisation de ce projet :

MARDI 14 JANVIER 2025

À 19H00

SALLE SEGUY – MAISON DES ASSOCIATIONS (Entrée 20 rue Guittard)

Cet atelier est le moment pour chaque habitant souhaitant s'investir avec le bureau dans l'organisation de cette seconde édition de venir apporter ses réflexions, idées et proposer ses services pour le jour J. Le but est de réfléchir collectivement à de nouvelles idées dans l'organisation et notamment comment développer la partie Troc aux Plantes.

Nous vous attendons nombreux pour ce temps de réflexion collective et pour venir intégrer le collectif d'association.

Habitant : La date de cette seconde édition est-elle déjà définie ?

Réponse Bureau : la date sera définie et réfléchi collectivement lors de l'atelier. Nous regarderons le calendrier tous ensemble. Bien entendu, nous éviterons les vacances scolaires et la période des ponts de mai.

M.Picot : Nous avons aussi réfléchi au sein du bureau du conseil de Quartier à proposer un deuxième événement, quelque chose de simple et convivial, du type repas partagé. L'idée est de se retrouver pour un moment festif, plus grand encore que la fête des voisins, événement que nous voyons bien au début de l'été. Nous en parlerons lors de l'atelier du 14 janvier.

Habitant : C'est la même thématique que la fête des voisins ?

Réponse Bureau : l'idée est de faire un événement propre au quartier du Maroc, plus grand et englobant tout le quartier. Quelque chose de plus typique « quartier du Maroc ». Lors de la fête des voisins, les gens sont séparés par rue ou secteur d'habitation, l'idée est de créer un objet englobant tout le quartier. Nous pouvons imaginer soit chacun ramène quelque chose, ou des Food trucks, tout est à construire.

Habitant : J'ai une proposition pour rebondir sur cette idée d'événement « repas partagé ». Étant nouvelle dans le quartier, ne pourrait-on pas imaginer un moment d'échanges avec des gens habitant dans le quartier depuis longtemps, qui pourrait présenter et parler de l'évolution du quartier, les souvenirs, anecdotes qui ont marqué le quartier ? Quelque chose d'intergénérationnel pour faire venir les gens et crée du partage, et faire différent de la fête des voisins.



Réponse Bureau : c'est une très bonne idée, nous vous invitons à venir réfléchir avec nous lors de l'atelier du 14 janvier. Nous prenons note de votre proposition.

Habitant : Comment choisir l'endroit de ce nouvel événement, sachant que le quartier est très étiré en longueur ?

Réponse Bureau : il y a deux possibilités, soit nous prenons un endroit central au quartier, comme nous avons fait pour le Troc au Maroc avec le choix de l'avenue d'Alsace-Lorraine, soit nous changeons d'endroit pour un lieu fermé comme le square Guynemer. C'est un aspect à définir collectivement.

3. Présentation de l'atelier « sécurité et tranquillité publique »

Cette partie, annonçant un futur atelier, est présentée par Mme Lisa DIMET, chargée de mission prévention et tranquillité publique

Contexte :

- **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10.000 habitants** et réunit l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels ou non, impliqués en la matière : le Maire et plusieurs élus et services de la Ville, les bailleurs sociaux, la RATP, les associations locales et des représentants de la Préfecture, du Département, de la Police Nationale, de la Justice et de l'Education Nationale, etc.
- Le C.L.S.P.D dispose d'une feuille de route, **la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (S.T.S.P.D)**. Cette stratégie est signée pour un temps donné (4/5 ans selon les communes) et doit aujourd'hui être réécrite **avec un travail préalable obligatoire de diagnostic avec les habitants**.
- Pour l'état des lieux comme pour la détermination des objectifs, la mission Tranquillité publique **souhaiterait donc concerter les Champinois**. Les problématiques et principales préoccupations pouvant être différentes d'un quartier à un autre, l'idée est de les interroger à cette échelle.

Habitant : Je suis né et j'habite le quartier depuis 36 ans. Il faut chercher à savoir pourquoi les jeunes du quartier traînent dehors. À partir de 12 ans (âge maximum pour être accepté au centre de loisirs), il n'y a plus rien pour nos jeunes. À une époque, il y avait le PRIJ rue Diderot, pas assez centré sur le quartier. Il faudrait les occuper avant de parler de prévention, nous avons des salles, le centre Jean Vilar.

Le square Guynemer qui est un endroit où les jeunes pourraient se retrouver, square fermé propice à des activités, n'a jamais été rénové, il est dangereux, les jeunes ne veulent plus y aller. Pour les occuper, il faudrait une structure municipale avec des éducateurs, activités. Je souhaiterais qu'on arrête de dire aux jeunes de notre quartier d'aller aux Boullereaux, ou ailleurs dans Champigny.

Réponse Bureau : Nous allons aborder le sujet du service jeunesse dans le quartier juste après dans l'ordre du jour, nous allons faire un focus pour vous montrer le travail déjà effectué pour les jeunes. Venez le 10 décembre à l'atelier dont nous venons de parler, pour exprimer tout cela et faire des propositions.

Habitant : Je suis d'accord avec la dame sur la construction d'une structure jeunesse dans le quartier, mais il y a aussi un problème d'éducation et de scolarisation des jeunes. Nous habitons au début de la rue Diderot et ils sont régulièrement dehors, parfois jusqu'à trente dehors, à des heures ou normalement, il devrait être



à l'école. Il y a des choses à faire dans le quartier pour se rendre utile, aider nos personnes âgées qui ont des courses trop lourdes ou pour aller faire leurs courses comme nous le faisons au sein de l'association à laquelle j'appartiens.

Réponse mission prévention et tranquillité publique : Tout ce qui sera décidé par les différents acteurs dans le cadre du CLSPD, amènera des engagements et des actions concrètes de la part de tous. Ce ne sera pas la Ville seule, mais différents partenaires (département, justice, état, bailleurs...) qui agiront en fonction des besoins identifiés et notamment ce que vous pourrez-nous dire au sein des ateliers.

N.B. : *Cet atelier de concertation s'est déroulé le mardi 10 décembre à la salle SEGUY (maison des associations, 151 rue de Verdun) en présence d'une vingtaine d'habitants du quartier.*

4. Retour sur la balade urbaine de juin et les interventions des services techniques

Une balade urbaine a eu lieu le 22 juin dernier en présence des membres du bureau et d'habitants (invitation envoyée par mail et diffusée lors du dernier Conseil de Quartier). Cette balade de deux heures a permis aux participants de relever des points problématiques en termes de voirie, circulation, ou autres. Le quartier n'a pu être couvert dans sa globalité au vu de son étendue. Les points d'attention relevés ont été transmis aux services techniques de la Ville ou enregistrés sur l'application.

Quelques points relevés lors de cette balade (liste non-exhaustive) :

- Beaucoup de haies débordantes des domiciles (quai Galliéni notamment)
- Problème d'évacuation des eaux pluviales sur la rue de Verdun
- La visibilité au croisement entre l'avenue Maxime Gorki et la rue de Verdun
- Problème de visibilité au stop entre la rue de Verdun et la rue du Chemin Vert
- La vitesse excessive et dangerosité des voitures au début de la rue de Verdun (devant la résidence Bel-Air)
- Des nids de poule (quai Galliéni, rue des Bourets)

Retour des services techniques suite à l'arpentage

- **Flaque importante due à un défaut dans la voirie, rue de Verdun (à partir de la rue Maurice Denis) et jusqu'au 50 de la rue de Verdun**
 - Les services ont planifié une intervention pour redimensionner l'avaloir au niveau du 50 rue de Verdun
- **68 rue de Verdun (en face de la rue Maurice Denis) : pas de délimitation franche entre la chaussée et le trottoir, endroit insécuritaire. Passage étroit et voirie en mauvais état**
 - Les services préconisent la mise en place de potelets pour sécuriser l'endroit et de bordures facilitant l'écoulement (demande de devis en cours)
- **Installer un système pour ralentir la vitesse excessive des voitures qui prennent leur élan depuis le début de la rue de Verdun.**



- Les services techniques ont été sollicités et sont en cours de travail sur cette problématique
- **Problème de visibilité important au niveau du stop de la rue de Verdun au croisement avec la rue du chemin vert).**
- Le stop va être avancé pour permettre une meilleure visibilité.

Toutes les informations sont disponibles sur le Powerpoint présenté lors de la réunion, disponible à l'adresse suivante : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/conseil-de-quartier-3>

Habitant : La Ville pose beaucoup de potelets noirs, dans un environnement déjà sombre (bitume, trottoir...). Les personnes malvoyantes ne peuvent pas les voir, il doit y avoir du contraste. Les dos d'âne en plastique aussi (type coussin Berlinois) sont dangereux, surtout quand ils sont mouillés. Dangereux pour les deux-roues notamment et inefficaces pour ralentir la vitesse.

Réponse Bureau : la démarche est de commencer par ce type de ralentisseur, qui n'est pas trop contraignants à installer, et ensuite voir ce que cela donne pour une pose définitive. La pose d'un ralentisseur béton est un gros budget et un travail conséquent, on ne peut donc pas le poser sans une phase de test au préalable, avec des ralentisseurs en plastique. Le deuxième problème est le bruit généré par un ralentisseur, les gens nous signalent des problèmes de vitesse réguliers dans leur quartier, rue, etc., donc les services agissent en fonction. Mais ensuite personne ne veut de ralentisseur près de chez soi car cela peut amener quelques nuisances.

Habitant : Il y a un ralentisseur en goudron dans la rue de Verdun, non indiqué au sol. Le marquage est dans le mauvais sens, car construit lorsque la rue était dans l'autre sens.

Réponse Bureau : nous allons voir avec les services techniques pour qu'il se déplacent afin de vérifier.

Habitant : Je réside rue des Peupliers et j'ai un problème avec les potelets blancs en plastique souple, qui ne sont d'aucune utilité. Rapidement abîmés ils ne dissuadent que très sommairement les stationnements gênants. Dans ma rue, il y a beaucoup de problèmes de stationnement et nous souhaiterions plutôt avoir des poteaux en métal, plus dissuasifs.

Vous avez indiqué dans votre compte-rendu d'arpentage des problèmes de visibilité à certains carrefours, je pense que le problème de visibilité est partout dans le quartier. Les voitures se garent mal à quasiment toutes les intersections, sur les passages piétons notamment, posant de grands problèmes de visibilité et sécurité. Il faudrait travailler sur la pose de potelets en métal à la place de ceux en plastique.

Réponse Bureau : Les poteaux en métal sont abîmés aussi assez facilement, les petits notamment. Il faudrait peut-être mettre des jardinières ou bloc de béton au sol pour empêcher ces stationnements, à voir avec les services techniques quelles sont les aménagements possibles.

Habitant : J'habite rue Yves Farge, il est vrai que les trottoirs de la rue de Verdun sont très petits, c'est très dangereux, car en plus des arbustes qui dépassent, il y a aussi les poubelles que les gens sont bien obligés de sortir et qui gênent le passage obligeant les piétons à emprunter la route.



Réponse Bureau : en ce qui concerne les poubelles gênant le passage, il y a maintenant une verbalisation possible pour les particuliers si les poubelles sont sorties ou rentrées au mauvais moment.

Habitant : Dans la rue Yves Farge, depuis les travaux de réhabilitation de la résidence, il y a des blocs de béton à la base des réverbères qui prennent de la place pour des stationnements possible. Il est déjà assez compliqué de se garer dans le quartier.

Réponse Bureau : nous notons votre remarque et allons solliciter les services techniques à ce sujet.

Habitant : Sur la rue de la plage, entre la rue de Verdun et la rue Diderot (portion de la rue de la Plage en face du petit souterrain de la rue de Verdun), il y a des dalles de béton qui servaient à maintenir des panneaux annonçant les travaux, qui sont maintenant vides, car il n'y a plus de travaux. Ces dalles peuvent gêner le passage des piétons et peuvent être dangereuses car on ne les voit pas forcément. Je l'ai signalé sur l'application.

Réponse Bureau : nous notons votre remarque et allons solliciter les services techniques à ce sujet.

5. Point sur les activités du service jeunesse dans le quartier

Sur la période mars – juillet 2024 :

- ❖ Un créneau de football en salle tous les mardis soir au gymnase Auguste Delaune (18h - 20h) réunissant des jeunes du quartier du plateau et des jeunes du quartier du Maroc.
- ❖ L'implication des jeunes du quartier à l'événement « Ça troc dans le quartier du Maroc » (stand buvette qui a permis le financement d'un week-end à Center Parcs).

Depuis la rentrée de 2024 :

- ❖ **Ouverture d'un créneau de sport collectif le mercredi au gymnase Auguste Delaune (18h30)**, plus présence des jeunes du Maroc sur le créneau foot en salle le vendredi au gymnase Pascal Tabanelli (avec les jeunes du quartier du Plateau).
- ❖ Réouverture du créneau du mardi soir au gymnase Auguste Delaune à partir de mars 2025.
- ❖ **Les jeunes du quartier du Maroc sont invités, sollicités pour participer aux temps forts du service jeunesse :** spectacle, sortie, projet divers.

Un lien étroit est établi entre la structure du PRIJ du quartier du Plateau et les jeunes du quartier, les animateurs de ce secteur sont en charge de solliciter et accompagner les jeunes du quartier du Maroc.

M. Picot (complément d'informations) : Les jeunes rentrent maintenant dans la structure de Jean Vilar, un travail a été amorcé entre le centre culturel et le service Jeunesse pour permettre aux jeunes de pouvoir utiliser cet endroit couvert et bénéficié d'une salle.

Tous les jeunes ne viendront pas sur une structure jeunesse, certains d'entre eux même si c'est en bas de chez eux, ils ne viendront pas. On ne pourra pas toucher tout le public jeune du quartier, mais plutôt travailler avec



ceux que cela intéresse. Certains jeunes du quartier sont identifiés dans les effectifs du service jeunesse. Depuis de nombreuses années, le service jeunesse n'est plus présent dans le quartier, mais le travail a été repris, est en cours et porte ses fruits.

Habitant : Je suis un jeune du quartier qui utilise les créneaux de foot en salle dont vous avez parlé, mais nous avons un problème avec les créneaux du vendredi soir qui sont régulièrement annulés depuis les vacances de la Toussaint.

Réponse Bureau : le créneau du vendredi se déroule au gymnase Pascal Tabanelli, qui est aussi la salle utilisée depuis quelques années pour les grandes cérémonies et festivités de la ville. Or il y a eu plusieurs gros événements depuis les vacances de la Toussaint nécessitant l'utilisation de la salle dès le vendredi pour la mise en place du matériel. C'est une fermeture de créneau exceptionnelle.

6. Les temps forts du quartier

Passé :

- **28 avril :** « Ça Troc au Maroc »
- **25- 26 mai :** Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- **12 au 31 juillet :** Champigny plage
- **20 juillet :** Ciné plein-air
- **21 juillet :** Passage de la flamme olympique et de la Carnavalcade / Big jump à la base nautique
- **06/07 septembre :** Forum des associations au gymnase Auguste Delaune
- **21 septembre :** Cour et Jardin et World Clean up Day avec la participation d'une trentaine de personnes

A venir :

- **Du vendredi 29/11 au dimanche 01/12 :** Téléthon sur toute la ville et notamment au gymnase Auguste Delaune (soirée Paella et karaoké le vendredi 29/11) au centre culturel Jean Vilar le 01/12 (concert à 15h)
- **13 au 15 décembre 2024 :** Marché de Noël (centre-ville)
- **Jeudi 16 janvier 2025 :** Vœux du maire en direction des habitants – 19h30 – Centre culturel Jean Vilar

7. A vous la parole : Vos idées et propositions pour le quartier

Habitant : J'habite une copropriété au 24 rue de Verdun, nous avons depuis le mois de septembre des problèmes de rats. Des voisins nous ont dit que c'était généré par les travaux du Grand Paris. Est-il vrai que c'est un problème plus étendu sur le quartier et la ville ? Des actions sont-elles en cours par la ville ou c'est aux propriétaires de faire ce qu'il faut ?

Réponse Bureau : dans les copropriétés privées, c'est aux résidents de faire le nécessaire. Les travaux du Grand Paris ne nécessitent plus à l'heure actuelle de creuser le sol, ce qui faisait sortir les rats lorsqu'il y avait le travail



en profondeur. Il faut agir vite en cas de foyer de rats identifiés, voir avec votre syndicat, car cela nécessite un travail en profondeur.

Habitant : J'habite au bout de la rue Diderot, vers la rue de la Plage. Je voudrais savoir quand allez vous refaire tout le secteur de ce croisement maintenant que les travaux du département sont terminés sur la rue de la Plage.

Réponse Bureau : la rue de la Plage va être refaite entièrement. Au départ, il était prévu de refaire seulement une partie de cette rue, de la rue de Verdun à l'avenue Roger Salengro, car les bus doivent être stationnés sur cette partie, la future gare du métro étant situé juste au bout de la rue de la Plage. Monsieur Le Maire est allé chercher des financements pour la refaire dans son entièreté, car il n'était pas cohérent de n'en refaire qu'une partie, c'est pour cela que rien n'a bougé pour le moment, malgré la fin des travaux du département sur ce site depuis quelques mois. Les travaux devraient commencer en 2025.

Habitant : Nous souhaitons constituer une amicale dans notre résidence, car nous avons des problèmes avec notre bailleur. Il y a une salle au niveau du 180 de la rue Diderot et nous aimerions pouvoir nous y réunir dedans. Nous avons demandé à IDF Habitat, qui ne nous a jamais répondu. Nous voudrions savoir à qui appartient cette salle. Au bailleur ou à la mairie ?

Réponse Bureau : cette salle est une LCR (Local Collectif Résidentiel) qui appartient à IDF Habitat. Elle est mise à disposition de la Ville par le bailleur. Vous devez vous constituer en amicale et ensuite contacter la maison des associations qui est en charge de la gestion de cette salle.

Habitant : En me promenant sur la rue Diderot j'ai vu un panneau qui indiquait qu'il allait y avoir une antenne-relais de 18 mètres dans les immeubles face à la salle d'escrime (la résidence I3F). Un accord de la Mairie a visiblement été donné. Il y en a déjà une au début de la rue de Verdun, cela fait beaucoup, je trouve.

Réponse Bureau : s'il y a des antennes mises en place, c'est qu'il doit y avoir un besoin. Chaque antenne est aussi d'un opérateur différent.

Habitant : Je voulais revenir aux propos de tout à l'heure concernant les jeunes du quartier. Contrairement à ce qui a été dit, nous aidons les gens que nous voyons en difficultés avec leurs courses ou autres, nos mères nous ont éduqués et nous allons à l'école, on n'est pas dehors la semaine en pleine journée. Par contre effectivement le dimanche il n'y a rien à faire, on est obligé de rester dans la rue.

Nous avons aussi des problèmes d'eau stagnante dans notre résidence (gestion IDF habitat) lorsqu'il pleut. Et cela, fait des années que cela dure.

Réponse Bureau : le dimanche il n'y pas de structures municipales ouvertes, mais il y a aussi d'autres choses à faire, des activités sportives en association, les devoirs si vous allez à l'école, etc. Il y a d'autres choses à faire, il me semble que de rester dans la rue. C'est un long débat, mais vous faites bien de prendre la parole.

Pour le problème d'eau stagnante, le problème est à régler avec le bailleur puisque c'est sur son domaine, tout leur appartient si c'est à l'intérieur de la résidence. Il faut se réunir en amicale pour avoir plus de poids et faire faire un constat d'huissier.



Habitant : Avez-vous une visibilité sur les projets de réaménagement de la Fourchette ? Nous savons qu'il y a un projet sur tout ce secteur. Un projet est-il prévu sur l'angle Roger Salengro et avenue Roger Damous ? Car il se répète dans le quartier qu'il va y avoir un immeuble à la place des commerces situés ici (Crédit Lyonnais, tabac, restaurants, cabinet dentaire...)

Réponse Bureau : nous n'avons aucune information au sujet d'un tel type de construction. Il faut se méfier des bruits de couloir. Nous allons nous renseigner, mais je ne pense pas qu'il y est de projet de ce type.

Habitant : Au bout de la rue Romain Rolland, il y a un feu (devant le chantier) qui n'est jamais respecté. Et le chemin qui zigzague entre les palissades depuis l'arrêt de bus Aristide Briand n'est vraiment pas agréable et sécuritaire.

Réponse Bureau : la Ville n'a pas la main, car c'est une voie départementale, c'est une discussion entre le SGP et le département. Il y a eu un comité technique récemment et une partie des palissades va être enlevées et l'emprise libérée d'ici la fin du premier trimestre 2025.

Habitant : Je vais souvent me promener avec mon enfant dans le square sous le pont de chemin de fer au niveau de la base nautique. Je sais que c'est à la limite du quartier, entre le quartier du Maroc et du centre-ville. Dans ce parc, il y a beaucoup d'enfants de tout âge, mais le square est petit pour la population y venant. C'est un espace fondamental dans la vie d'un quartier.

Peut-être une réflexion pourrait avoir lieu pour en faire un espace plus grand, ou différents espaces pour les jeunes. Sur le quartier du Maroc, il y a peu d'espace de ce genre (hormis les deux squares Marcel Cachin et Guynemer).

Réponse Bureau : effectivement, à partir de la rue de la Plage, ce n'est pas non plus notre quartier, ce parc est situé sur le quartier du centre-ville mais la base nautique s'étend sur nos deux quartiers (Centre-Ville et Maroc). On ne nous a jamais sollicités sur cette question. Il y a peut-être aussi des problèmes de « zone inondable », car étant situé en Bord de Marne. C'est une question très intéressante et nous allons nous renseigner auprès des services.

Habitant : Je reviens sur les futurs travaux qui concernent la rue de la Plage. Ils vont avoir une incidence sur le trafic du bus 201 qui est déjà fortement perturbé depuis le mois d'octobre. Est-il possible de voir avec la RATP, s'il décide de faire un détour comme fait aujourd'hui, pour que le 201 marque les autres arrêts du 108-110 pour désengorger ? Nous sommes obligés de le prendre à Aristide Briand, ce qui fait une sacrée distance. La plupart des chauffeurs ne s'arrêtent pas, il faudrait un accord avec la RATP.

Au printemps, j'ai relevé de nombreuses punaises de platane dans le quartier, problème qui est à traiter pendant la saison hivernale. C'est urticant et très envahissant, à termes cela rongera les arbres et pourrait donc poser des problèmes de sécurité. Je pense notamment à tous les platanes de l'avenue Alsace-Lorraine.

Réponse Bureau : nous notons votre demande et allons voir avec les personnes en lien avec la RATP au niveau de la Ville. On ne sait pas comment seront phase les travaux, peut-être que le trafic sera moins perturbé. Nous allons voir cela.

Pour votre deuxième demande, je vous laisse voir avec ma collègue Mme Saussereau, membre du bureau du Conseil de quartier et adjointe au cadre de vie et aux espaces verts, à la fin de notre réunion.



Habitant : il a été installé il y a de cela plusieurs années des ruches sur les bords de Marne, le long de la base nautique, elles furent volées puis deux ont été remises au printemps dernier. Ces ruches ont surement été détruites par les nids de frelon, elles sont complètement vides. Je voudrais savoir si quelqu'un va se charger de les remettre en état au printemps.

Réponse Bureau : normalement il y avait une association qui en avait la charge, en tout cas pour les anciennes. Si vous me dites qu'il y en a de nouvelles, je ne peux vous le dire. Mais si des ruches ont été installées, c'est qu'il y a une association qui doit s'en occuper. Nous allons essayer de nous renseigner.

Habitant : En discutant de façon informelle avec des gens dans le quartier, j'ai appris que l'espace de jeu sur la rue Diderot à côté de l'école Jacques Decour va être utilisé pour des projets, et donc détruit.

Réponse Bureau : il y a beaucoup de désinformations, il n'y a rien d'envisager sur ce lieu qui est utilisé régulièrement pour faire passer les permis vélo aux enfants.

Habitant : je souhaite revenir sur le stationnement qui est de plus en plus compliqué dans le quartier. Je suggère qu'on fasse un contrôle régulier pour voir s'il n'y a pas des voitures ventouses parmi les voitures garées dans le quartier. Je me balade sur le quartier régulièrement et je vois souvent les mêmes voitures au même place.

Réponse Bureau : la règle pour les voitures ventouses, c'est déjà qu'il faut qu'elle soit signalée, via l'application « Mon Champigny ». Il y a des indices pour les repérer (mousse, saletés en dessous, poussière abondante...). Une fois les faits constatés par les ASVP, il y a un délai de 7 jours avant le déplacement possible par les forces de l'ordre. Je vous invite à faire des signalements sur l'application, pour aider les ASVP dans leur travail au quotidien.

8. EN CONCLUSION

Monsieur PICOT et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence et propositions lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/conseil-de-quartier-3>).

Monsieur PICOT rappelle que si les participants souhaitent intégrer un groupe de travail et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignement ou en envoyant un mail à : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr